



Conseil de Direction  
Soixante-quatrième Session

GC/64/4  
14 février 2022

Lyon, 12–13 mai 2022  
Par téléconférence

## RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION

### INTRODUCTION

1. Le D<sup>r</sup> Janne Pitkääniemi (Président du Conseil scientifique) ouvre, le mercredi 9 février 2022 à 9 heures, la Cinquante-huitième Session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), qui se tient pour la deuxième fois de son histoire de façon entièrement virtuelle. Il souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux six nouveaux membres du Conseil, les Docteurs Einas Abdulaziz Eid Al Kuwari (Qatar), Walter Berger (Autriche), Jie He (Chine), Marie-Elise Parent (Canada), Luis Felipe Ribeiro Pinto (Brésil) et Mathilde Touvier (France).
2. Il se fait un plaisir d'accueillir les Docteurs Stephen Robbins (Président du Conseil de Direction, Canada), Pål Romundstad (Vice-Président du Conseil de Direction, Norvège), Bente Mikkelsen (Directrice de la Division des maladies non transmissibles au siège de l'OMS, représentant l'OMS), Jean-Yves Blay et Béatrice Fervers (observateurs, Centre Léon Bérard), et Sonali Johnson (observatrice, UICC)<sup>1</sup>.
3. Le D<sup>r</sup> James Cerhan (USA) s'est excusé de ne pouvoir être présent le 9 février et le D<sup>r</sup> Kazem Zendeheel (République islamique d'Iran) s'est excusé de ne pouvoir participer.
4. Par souci de commodité, une liste des acronymes utilisés pour désigner les 'Piliers' et les 'Branches' du CIRC se trouve en [Annexe 1](#) à la fin de ce rapport.

### DECLARATIONS D'INTERETS

5. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêts, consultable par les membres du Conseil scientifique. Cette synthèse figure en [Annexe 2](#), à la fin du présent rapport.

### ELECTION DU RAPPORTEUR

6. Le D<sup>r</sup> William Gallagher est élu Rapporteur.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ([Document SC/58/1](#))

7. L'ordre du jour est **adopté**.

---

<sup>1</sup> Photographies : les participants n'ont pas eu à signer de formulaire de consentement. Le Secrétariat a lu une déclaration, à l'ouverture de la session, les informant que la photographie de groupe, constituée de plusieurs captures d'écran, serait prise pendant la première pause. Le fait que les participants aient leur caméra allumée avait valeur de consentement à ce que leur photo soit affichée sur le site internet de la Gouvernance et conservée dans les archives du CIRC pour être éventuellement utilisée par la suite. Cela valait également pour les captures d'écran effectuées pendant la réunion. Les participants qui ne souhaitaient pas que leur photo soit publiée par le CIRC, pendant la réunion ou ultérieurement, ont été priés de le faire savoir formellement au Secrétariat.

## RAPPORT DE LA DIRECTRICE :

### RAPPORT BIENNAL DU CIRC 2020–2021 ([Document SC/58/2](#))

8. La présentation des [faits scientifiques marquants du rapport biennal](#) 2020-2021 du CIRC est disponible sur la plateforme INDICO.
9. Nouvellement créée, une page internet dédiée au Rapport biennal 2020-2021 du CIRC peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.iarc.who.int/biennial-report-2020-2021web/>.
10. Une vidéo résumant les [réalisations du CIRC en 2021](#) est projetée.
11. Au cours d'une brève présentation, la Directrice répond aux questions et commentaires reçus avant la réunion.
12. On trouvera ci-dessous un résumé des discussions et des questions soulevées par le Conseil scientifique lors de la réunion, ainsi que les réponses fournies par la Directrice et le personnel du CIRC :
  - Le Conseil scientifique s'enquiert de l'utilisation des nouveaux outils de communication pour s'adresser aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes (recours aux plateformes de réseaux sociaux comme Snapchat ou Tik Tok). Le Secrétariat fait le point sur les progrès réalisés par le CIRC dans ce domaine, avec l'adoption de nouvelles stratégies visant à atteindre un plus grand nombre de parties concernées et notamment le grand public, en faisant appel à de nouveaux supports visuels et représentations graphiques ; ces activités ont toutefois été relativement restreintes du fait du manque de ressources.
  - Le Conseil scientifique estime néanmoins qu'il conviendrait d'améliorer l'efficacité des actions de communication sur la prévention du cancer en direction des citoyens et des professionnels de santé : il faudrait leur donner les moyens de distinguer par eux-mêmes les messages scientifiquement fondés des fausses nouvelles et de comprendre les résultats des recherches. Le Secrétariat fait à nouveau le point des activités du CIRC dans ce domaine.
  - Le Conseil scientifique suggère de mettre en place des collaborations avec les réseaux nationaux de prévention du cancer pour avoir plus de poids. Le Secrétariat reconnaît l'intérêt de ces interactions et décrit plus particulièrement les activités du CIRC dans ce domaine à propos de la relation nutrition et cancer.
  - Le Conseil scientifique félicite le CIRC pour la mise en place de sa nouvelle plateforme informatique, qui facilitera les interactions entre les chercheurs. Il propose également d'ouvrir plus largement certains cours techniques, notamment dans le domaine des « omiques ».
  - Le Conseil scientifique s'enquiert des progrès de l'Académie de l'OMS ; il s'agit d'une nouvelle initiative qui sera hébergée dans un bâtiment adjacent au Nouveau Centre, initiative qui bénéficie d'un fort soutien de la France. La Directrice indique que le CIRC travaille déjà en étroite collaboration avec l'Académie de l'OMS avec, pour commencer, un cours sur le dépistage et l'élimination du cancer du col de l'utérus. L'Académie de l'OMS pourra utiliser temporairement les installations du Nouveau Centre en attendant l'ouverture de son propre bâtiment, actuellement en construction.
  - Le Conseil scientifique suggère la création d'une plateforme de communication factuelle destinée au grand public pour lutter contre la désinformation. La Directrice indique que, pour atteindre ses objectifs en matière de communication, le CIRC devra se joindre à l'OMS. La D<sup>re</sup> Mikkelsen (OMS)

donne à titre d'exemple le lien vers le site internet de l'OMS consacré à la lutte contre la désinformation dans le domaine de la COVID-19 : [https://www.who.int/health-topics/infodemic/understanding-the-infodemic-and-misinformation-in-the-fight-against-covid-19#tab=tab\\_1](https://www.who.int/health-topics/infodemic/understanding-the-infodemic-and-misinformation-in-the-fight-against-covid-19#tab=tab_1). Elle présente également les diverses initiatives mondiales dans lesquelles la collaboration entre l'OMS et le CIRC a été renforcée et montre, à titre d'exemple, comment les stratégies de prévention de l'OMS s'appuient sur les données du CIRC.

- Le Conseil scientifique demande si le CIRC et l'OMS collaborent dans la lutte contre la désinformation à propos de la vaccination contre le VPH. La Directrice indique que le CIRC ne dispose pas d'un programme spécifique de lutte contre les infox dans le domaine de la vaccination, mais convient qu'il serait utile de travailler en synergie avec l'OMS (qui dispose d'une telle plateforme).

13. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et son personnel pour le Rapport biennal 2020-2021 du CIRC.

#### **FAITS MARQUANTS DE LA 63<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION**

14. Les documents et le procès-verbal de la 63<sup>e</sup> session du Conseil de Direction sont disponibles sur la plateforme de gestion des événements (<https://events.iarc.who.int/event/GC63-May2021/>) / <https://events.iarc.who.int/event/29/>. Les principaux faits marquants sont les suivants :

- La Chine a rejoint le CIRC en tant que nouvel Etat participant en mai 2021.
- Le Conseil de Direction a approuvé le budget 2022-2023 pour un montant de 45 371 329 €.
- La [Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021-2025](#) a été adoptée, et la Directrice doit proposer une méthode à utiliser pour son évaluation ([voir la discussion ci-dessous](#)). La demande de 420 000 € pour l'achat d'équipements scientifiques (70 000 €), ainsi que pour les infrastructures et services informatiques de base (350 000 €) a été approuvée.
- Le Conseil de Direction a accordé un prêt du Fonds spécial du Conseil de Direction pouvant atteindre 1 million d'euros pour financer les éléments de la « Priorité 1 » du Nouveau Centre. Ce prêt devra être remboursé sur cinq ans, à partir des résultats du budget opérationnel et/ou de la mobilisation des ressources ([voir ci-dessous le point sur le Nouveau Centre](#)).

15. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour sa présentation des faits marquants de la 63<sup>e</sup> Session du Conseil de Direction.

#### **POINT DE LA DIRECTRICE SUR LES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA 57<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

16. La Directrice mentionne que tous les points nécessitant un suivi seront abordés au cours des trois jours qui viennent.

17. La mise à jour des questions relatives au Règlement général sur la protection des données (RGPD) figure dans la [présentation de la Directrice](#).

18. Le Conseil scientifique prend note de ce compte rendu des activités menées depuis la 57<sup>e</sup> Session du Conseil scientifique.

## **DISCUSSION A HUIS CLOS ENTRE LA DIRECTRICE, LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

19. Le Conseil scientifique remercie la Directrice d'avoir permis cette discussion, qui porte sur les points suivants :

- La Directrice évoque les inégalités entre les hommes et les femmes qui existent au CIRC de longue date, en particulier aux niveaux supérieurs de la hiérarchie, aspect essentiel qu'il conviendra de corriger à l'avenir.
- La Directrice décrit les nouvelles mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes au CIRC, notamment la prise en compte de la participation à des comités internes et à des réunions extérieures, et l'initiative du Groupe consultatif sur la promotion de l'égalité et de la diversité (EDAG pour *Equity and Diversity Advisory Group*), qui figure actuellement sur l'intranet du CIRC. On pourrait accroître la visibilité de cette initiative en plaçant également sur le site internet du CIRC les informations à ce sujet. Le CIRC a déjà mis en place une formation, obligatoire, sur l'égalité des sexes et la diversité. La discussion porte ensuite plus largement sur la méthode d'analyse, la métrique à utiliser et la nécessité d'une évaluation équilibrée et nuancée. Le Conseil scientifique pose également des questions sur les mesures en place concernant les congés de paternité, sachant que les dispositions actuelles du CIRC s'inspirent des pratiques de l'OMS, qui sont assez progressistes à cet égard. Le Conseil scientifique apporte tout son soutien à la mise en œuvre de l'initiative du Groupe EDAG.
- La Directrice expose les grandes lignes du Projet COVID-19 et Cancer du CIRC (CIRC-C19), qui vise à informer les Etats participants du CIRC sur les stratégies d'atténuation et de reconstruction qui devraient fournir, sur une période de quatre ans : 1) une plateforme mondiale permettant de suivre les politiques des différents pays en réponse à la pandémie et leur impact sur les services de cancérologie et le pronostic de cancer, et 2) les données nécessaires pour aider à la prise de décisions éclairées dans la lutte contre le cancer, à la fois pendant et après la pandémie.

## **REPONSE DE LA DIRECTRICE A L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIDEMIOLOGIE GENOMIQUE (GEM), REALISE A DISTANCE EN JANVIER 2021**

20. Les [mesures prises suite à l'audit de la Branche Epidémiologie génomique \(GEM\)](#) sont discutées en détail.

21. La Directrice note avec satisfaction l'évaluation globale de la Branche GEM, qui a reçu la mention « Remarquable ».

22. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes à propos de l'audit de la Branche GEM et prend note de la réponse de la Directrice :

- Le Conseil scientifique félicite la Branche GEM pour son travail, notamment en ce qui concerne la collaboration avec les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) et le renforcement de leurs capacités.
- Il ressort de cette évaluation que la gestion des projets constitue un enjeu majeur pour la Branche GEM, sachant toutefois que l'organisation par branche permet, dans une certaine mesure, de consolider ce travail, et de réorienter et/ou former certains membres du personnel à ces tâches. Est également apparue la nécessité de recruter du personnel spécialisé dans l'analyse à haute

dimension, ce qui sera pris en compte pour la prochaine période biennale (2024-2025). Le CIRC s'est engagé, dans l'immédiat, à recruter du personnel scientifique et à renforcer l'infrastructure informatique.

- Le Conseil scientifique demande si l'objectif premier du travail effectué dans les PRFI est d'étudier les différences biologiques entre individus des différents pays ou de faciliter l'introduction de certaines modifications dans ces interventions, en privilégiant celles qui offrent le meilleur rapport coût-efficacité. La Branche GEM indique que son travail porte sur ces deux aspects.

#### **POINT SUR LES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE DES DONNEES ([Document SC/58/3](#))**

23. Le Secrétariat est prié d'informer régulièrement le Conseil scientifique et le Conseil de Direction de ses activités dans le domaine de la science des données : bioinformatique, biostatistique, biologie intégrative et, à l'appui de ces disciplines, technologies de l'information (TI).

24. La [présentation vidéo de ces activités](#) par Matthieu Foll, Vivian Viallon et Nicolas Tardy, au nom du Comité directeur de biologie intégrative, bioinformatique et biostatistique (C3B), est disponible sur la plateforme INDICO.

25. Le Conseil scientifique émet quelques remarques, rapportées ci-dessous, approuve le calendrier de la prochaine phase de développement de la plateforme informatique scientifique, prend note de ces informations et attend les prochains rapports biennaux.

- Le Conseil scientifique demande comment sont traitées les questions de protection des données et de science ouverte. Le CIRC indique qu'il suit les grands principes régissant la sécurité des données, ainsi que les règles standard gérant les relations avec des collaborateurs tiers en matière de partage des données.
- Il est nécessaire de renforcer les liens entre les domaines de la bioinformatique et des statistiques, ce qui est l'objectif principal du C3B, avec l'organisation d'activités spécifiques en matière de formation et de partage des connaissances.
- Le Conseil scientifique demande comment le CIRC gère les questions liées au partage d'échantillons et de données entre les pays. Il est entendu qu'il s'agit d'un véritable défi, et que des discussions ont lieu à différents niveaux, notamment au niveau européen, pour résoudre ce problème complexe.
- Le CIRC confirme qu'il ne partage aucune donnée avec des entités ayant des liens avec l'industrie du tabac ou avec des entreprises à but lucratif, conformément aux règlements de l'OMS (Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques).
- Le Conseil scientifique s'interroge sur les capacités de l'infrastructure informatique, étant donné la croissance continue du volume des données. Au cours des dernières années, le CIRC a connu en effet une très forte croissance du flux de données et des demandes de calcul associées, mais il dispose encore d'une certaine capacité. Le CIRC bénéficie d'un bon soutien, mais il est nécessaire de le maintenir.

**RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CADRE D'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE À MOYEN TERME 2021-2025 DU CIRC ET SES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ([Document SC/58/4](#))**

26. M. Olivier Exertier, consultant auprès de la Directrice, présente ce point.

27. Il mentionne qu'en mai 2021, le Conseil de Direction avait demandé à la Directrice de faire une proposition pour une méthode d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021-2025 (voir la [Résolution GC/63/R4](#)).

28. Un groupe de travail, composé de membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction, a été créé spécialement à cet effet. Il s'est réuni plusieurs fois de manière virtuelle et a bénéficié de l'aide du Bureau OMS de l'évaluation.

29. Le groupe de travail a émis des recommandations assorties d'indicateurs clés de performance. Les Docteurs Luis Felipe Ribeiro Pinto et Mathilde Touvier (représentants du Conseil scientifique dans le groupe de travail) sont prêts à répondre aux questions.

30. Le Conseil scientifique formule les commentaires et recommandations suivants, qui seront présentés au Conseil de Direction lors de sa prochaine session en mai 2022 :

- Le Conseil scientifique félicite le groupe de travail et le personnel du CIRC pour l'élaboration du cadre d'évaluation, et y souscrit sans réserve.
- La D<sup>re</sup> Touvier indique que la priorité sera donnée à l'évaluation qualitative des résultats, par opposition aux mesures purement quantitatives (à la lumière des directives DORA<sup>1</sup> et du manifeste de Leiden<sup>2</sup>)
- Le Conseil scientifique apprécie l'inclusion d'indicateurs clés de performance concernant l'égalité des sexes et les minorités dans le cadre d'évaluation.
- Le Conseil scientifique approuve le recrutement de nouveaux Etats participants, quand cela est possible. Les membres du Conseil de Direction pourraient aider au recrutement de nouveaux Etats participants.

**INITIATIVE COVID-19 ET CANCER (CIRC-C19) : UN NOUVEAU PROJET POUR RECONSTRUIRE EN MIEUX ([Document SC/58/5](#))**

31. Le D<sup>r</sup> Freddie Bray, Chef de la Branche CSU, et la D<sup>re</sup> Isabelle Soerjomataram, Chef adjointe de la Branche CSU, ont présenté l'initiative du CIRC "COVID-19 et cancer" (CIRC-C19), qui vise à fournir sur une période de quatre ans : i) une plateforme mondiale chargée de la surveillance des politiques nationales dans le sillage de la pandémie, leur impact sur les services de cancérologie et le pronostic des cancers, et ii) les données probantes nécessaires pour aider à la prise de décisions en matière de lutte contre le cancer, à la fois pendant et après la pandémie.

32. Le projet CIRC-C19 se caractérise essentiellement par le transfert, l'échange et la diffusion des connaissances avec diverses instances en collaboration avec les Etats participants du CIRC. Compte tenu de la pertinence de cette initiative aux niveaux politique et sociétal, le CIRC diffusera des informations aux

---

<sup>1</sup> Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA *pour Declaration of Research Assessment*) : <https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/>

<sup>2</sup> Manifeste de Leiden pour la mesure de la recherche <http://www.leidenmanifesto.org/>

principales parties prenantes, depuis les décideurs politiques jusqu'aux organisations de la société civile, en collaboration avec les partenaires nationaux et universitaires.

33. Pour mener à bien le projet CIRC-C19, il faudra disposer d'un budget de 6 millions d'euros sur une période de quatre ans ; deux tiers de ce financement (4 millions d'euros) seront recherchés auprès des Etats participants du CIRC et auprès de pays cherchant à investir dans le projet CIRC-C19. Le reste du financement (2 millions d'euros) sera fourni en nature : les pays concernés pourront (en fonction de leurs structures et de leurs capacités) bénéficier du détachement d'un ou de plusieurs membres du personnel contre l'attribution de bourses technologiques dédiées.

- Le Conseil scientifique est conscient de l'importance cruciale du projet CIRC-C19 et approuve pleinement sa stratégie et son organisation (fortement axées sur le transfert des connaissances et le renforcement des capacités des Etats participants). Le programme proposé illustre bien la réactivité du CIRC face à ce grand défi international, et sa capacité à avoir à terme un impact important.
- Le Conseil scientifique indique que ces recherches pourraient aider à se préparer aux futures pandémies, et qu'il faudra à l'avenir tenir compte de cet aspect.
- Le Conseil scientifique demande de tenir compte des différences entre les sexes lors de l'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur le cancer. La Directrice confirme que ces aspects sont bien pris en compte, de même que d'autres variables importantes telles que l'âge.
- Le Conseil scientifique indique que les percées technologiques réalisées pendant la pandémie de COVID-19 dans le domaine des diagnostics rapides bon marché pourraient être applicables aux tests de dépistage du VPH, ce qui permettrait de mener des campagnes d'un bon rapport coût-efficacité.

34. La D<sup>re</sup> Mikkelsen souligne la solidité des liens entre le CIRC et l'OMS dans ce domaine. Des informations relatives aux études en cours sur les estimations de la perturbation des services de santé, les stratégies d'atténuation et l'impact économique sont disponibles – les liens vers ces informations peuvent être obtenus sur demande auprès du CIRC.

35. La Directrice fait remarquer que ce projet, axé sur le transfert des connaissances et l'utilisation immédiate des données, est d'une importance capitale pour le CIRC et l'OMS.

- Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'examiner attentivement le projet CIRC-C19 afin d'identifier les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

#### **MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A FAIRE PARTIE DU GROUPE D'AUDIT DE BRANCHE EN 2023**

36. En 2023, la Branche Nutrition et métabolisme (NME), dirigée par le D<sup>r</sup> Marc Gunter, fera l'objet d'un audit.

37. Les Docteurs Tone Bjørge, Ulrike Haug et Marie-Elise Parent participeront au Groupe d'audit. Il est convenu que les Docteurs Haug et Parent coprésideront le Groupe.

38. Les membres extérieurs seront choisis par le Secrétariat en consultation avec les co-Présidents du Groupe d'audit et le Président du Conseil scientifique.

39. L'audit aura lieu à distance par téléconférence (cinq demi-journées) du 23 au 27 janvier 2023.



## **RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUITE A LA SESSION DE PRESENTATION DES POSTERS (EXPOSES ECLAIRS)**

40. Les chercheurs appartenant aux Branches ne faisant pas l'objet d'un audit, ainsi que ceux des Services de soutien des laboratoires et Biobanque, ont été invités à préparer des exposés éclairés pour présenter leurs travaux aux membres du Conseil scientifique au cours de téléconférences spéciales qui ont eu lieu les 18 et 19 janvier 2022.

41. Le 20 janvier 2022, une session a été consacrée aux observations et recommandations générales, résumées ci-dessous :

### **Commentaires du Conseil scientifique sur les activités scientifiques**

#### **1. Alignement sur la Stratégie à moyen terme 2021-2025**

- Tous les posters/projets présentés par chaque Branche sont conformes à la Stratégie à moyen terme 2021-2025 du CIRC.

#### **2. Collaboration entre les différentes Branches et collaborations internationales**

- La session des posters a mis en évidence des collaborations étroites au sein du Pilier II (Comprendre les causes du cancer).
- Des collaborations interbranches limitées ont été constatées pour les Branches EGM (Epigénomique et mécanismes) et EPR (Détection précoce, prévention et infections) au sein du Pilier III (De la compréhension à la prévention).

#### **3. Collaborations internationales**

- Il a été fait état de nombreuses collaborations internationales pour toutes les Branches.

#### **4. Réponse aux nouvelles priorités**

- La plupart des projets présentés dans chaque Branche s'inscrivent parfaitement dans l'une ou l'autre des trois grandes priorités émergentes du CIRC.

#### **5. Impact potentiel des projets de recherche sur les besoins non satisfaits en matière de lutte contre le cancer**

- La plupart des projets présentés devraient avoir un impact important sur la lutte contre le cancer, notamment en matière de détection précoce et de prévention.
- Il faudrait s'efforcer d'appliquer les résultats de certaines recherches fondamentales à la lutte contre le cancer, pour passer « de la compréhension à la prévention ».



### **Commentaires d'ordre général et recommandations**

- L'originalité et la pertinence scientifique des présentations sont excellentes.
- L'équilibre entre jeunes chercheurs et chercheurs seniors est satisfaisant.
- La recherche de haut niveau nécessite un soutien continu les domaines de la statistique et de la bioinformatique, surtout pour les analyses de médiation causale, les interactions gène-environnement et les analyses multi-« omiques ». Le Conseil scientifique recommande à la direction du CIRC de veiller à satisfaire les besoins accrus d'expertise en matière d'analyse innovante des données.
- Le Conseil scientifique recommande d'intensifier la collaboration interne entre les Branches, en particulier pour celles relevant du Pilier III (De la compréhension à la prévention).

### **Recommandations relatives à la conception de la session virtuelle**

- Le Conseil scientifique reconnaît l'excellent travail effectué et la qualité des présentations.
- Le Conseil scientifique juge favorablement la présentation virtuelle des posters et vidéos par le personnel du CIRC, et la discussion en direct qui s'est ensuivie.
- Le Conseil scientifique remercie le Secrétariat d'avoir mis préalablement à disposition les vidéos préenregistrées des présentations.
- Le Conseil scientifique est satisfait de l'organisation de la session virtuelle, les chercheurs en début de carrière disposant de suffisamment d'espace et de temps pour une session interactive et dynamique.
- Le Conseil scientifique demande aux Chefs des différentes Branches de donner, avant la présentation des posters, un bref aperçu des activités scientifiques de leur Branche, ce qui permettra de voir comment chacun des projets présentés s'inscrit dans le contexte scientifique global de la Branche concernée.
- Le Conseil scientifique recommande d'inclure un message à retenir à la fin des présentations.
- Le Conseil scientifique recommande de prévoir plus de temps entre la présentation des posters et la rédaction des recommandations (2 jours).

### **Suggestion pour la session virtuelle de présentation des posters de l'année prochaine (SC/59)**

- Le Conseil scientifique est tout à fait d'accord avec la suggestion du Secrétariat d'avancer la date de la session virtuelle des posters à la première semaine de décembre 2022 (par exemple, du mardi 6 au jeudi 8 décembre, avec trois sessions de deux heures pour la présentation des posters et la discussion, la journée du mardi 13 décembre étant consacrée à la rédaction des recommandations générales pour le Conseil scientifique SC/59).
- Le Conseil scientifique recommande d'axer également les exposés sur la structure transversale et les interactions interdisciplinaires.
- Le Conseil scientifique recommande aux Chefs ou Chefs adjoints de Branches de présenter un bref résumé des activités générales de leurs branches respectives en ouverture des autres exposés, plus succincts.
- Le Secrétariat remercie le Conseil scientifique pour sa contribution et prend note de ces recommandations.

**RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES D'EDUCATION ET DE FORMATION DU CIRC ([Document SC/58/6](#))**

42. M<sup>me</sup> Anouk Berger, Chef de la Branche Formation et renforcement des capacités (LCB), [présente les principales réalisations](#) des programmes de formation à la recherche et de bourses d'études du CIRC (FEL), et des cours du CIRC (COR) sur la période 2020-2021, disponibles sur la plateforme INDICO.

43. En ce qui concerne le programme de formation à la recherche et de bourses d'études du CIRC (FEL), la Branche LCB s'est fixé l'objectif de maintenir son niveau et de continuer à intégrer et/ou aider au quotidien les chercheurs en début de carrière et les chercheurs extérieurs (ECVS) ainsi que leurs équipes d'accueil. Elle va, de plus, axer son action sur les points suivants :

- poursuivre la transposition des dispositions contenues dans le Manuel du programme et vérifier s'il convient d'y apporter des modifications ;
- continuer à développer et à soutenir les initiatives visant à améliorer la formation/les perspectives de carrière des chercheurs en début de carrière, plus particulièrement celles des doctorants et des chercheurs postdoctoraux ;
- continuer à interagir avec l'Association des chercheurs en début de carrière (ECSA) et à la soutenir ;
- trouver de nouvelles ressources pour pouvoir maintenir ou élargir les possibilités de formation des boursiers postdoctoraux ;
- renforcer les liens avec les partenaires locaux et internationaux.

44. En ce qui concerne les cours du CIRC (COR), la Branche LCB se concentrera dans les années à venir sur les points suivants :

- procéder à une évaluation de l'infrastructure technique et des orientations stratégiques de la formation du CIRC ;
- trouver des ressources pour consolider le portail d'apprentissage du CIRC et pour augmenter la production et la publication de matériel d'apprentissage en ligne en anglais et dans différentes autres langues ;
- stimuler et soutenir l'organisation de séries de webinaires, en enregistrant les sessions et en postant le matériel en libre accès sur le site internet du CIRC ;
- suivre l'utilisation des ressources d'apprentissage en ligne ;
- trouver des financements pour continuer à organiser régulièrement l'Université d'été du CIRC, mettre les cours en ligne et élargir le public cible ;
- mettre en place des modules plus spécialisés et de niveau plus élevé dans les domaines de compétence du CIRC ; et
- poursuivre la collaboration avec les différentes Branches et les aider à concevoir, élaborer, organiser et/ou évaluer le matériel d'apprentissage, les cours ou les programmes de formation.

45. Les membres du Conseil scientifique sont invités à donner leur avis sur les activités et les réalisations du programme et à indiquer s'il convient de renforcer ou de réduire certains domaines.

46. Le Conseil scientifique formule les commentaires, suggestions et recommandations suivants :

- Il félicite le CIRC pour ses activités en matière d'éducation et de formation.

- Il indique que ces activités sont fondamentales pour l'avenir du CIRC et sa mission, notamment pour la formation de la prochaine génération de chercheurs.
- Il suggère de mettre en place, de façon pérenne, un programme visant à établir et maintenir des réseaux d'anciens élèves. Le CIRC étudie actuellement cet aspect pour déterminer ce qu'il lui faut pour lancer et pérenniser un tel programme.
- Il demande s'il existe des mécanismes pour faciliter la réintégration des boursiers et les aider à se réaliser lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine. Le Secrétariat indique que certains mécanismes facilitent leur réintégration (par exemple, les bourses d'aide au retour) mais qu'il faudrait peut-être les renforcer.
- Il est ravi d'apprendre que le CIRC a soumis une demande de financement dans le cadre du programme européen HORIZON-MSCA-COFUND-2021 (maintenant que le Centre est autorisé à postuler).
- Il demande quel est le taux de réponses positives aux demandes de bourses. Le Secrétariat répond que le taux de succès des demandes recevables est d'environ 10%.
- Il suggère d'étudier la possibilité de renforcer les interactions avec l'Académie de l'OMS, et d'étudier les opportunités offertes par le nouveau bâtiment.

47. Le Conseil scientifique est également invité à donner son avis sur la recherche de nouveaux financements, notamment auprès des Etats participants et des fondations, pour maintenir et développer les activités de formation.

48. Comme décrit dans le [Rapport de la Directrice du CIRC au Conseil de Direction](#) et dans la [Stratégie à moyen terme 2021-2025 du CIRC](#), il a été décidé en 2020 de mettre fin à l'allocation du CIRC pour chercheur extérieur senior. Compte tenu des ressources limitées du Centre et de sa mission de renforcement des capacités, il est en effet apparu qu'il serait plus intéressant de convertir cette bourse en plusieurs bourses plus courtes visant à aider des chercheurs en milieu de carrière des PRFI et/ou des Etats participants à mener des projets de recherche en collaboration avec le CIRC, et à promouvoir leur carrière. Les collaborations ainsi initiées ou renforcées pourront se poursuivre à long terme, ce qui permettra de compléter cette formation.

49. Le Conseil scientifique est invité à donner son avis sur cette proposition qui pourrait être soumise au Conseil de Direction du CIRC lors de sa 64<sup>e</sup> Session, en mai 2022.

50. Le Conseil scientifique discute de la conversion de l'allocation du CIRC pour chercheur extérieur senior en plusieurs allocations de courte durée ciblant les chercheurs en milieu de carrière des PRFI et/ou des Etats participants et fait les commentaires suivants :

- Le Conseil scientifique se déclare en faveur de la proposition de convertir la bourse de chercheur extérieur senior de 12 mois en plusieurs bourses de chercheur extérieur en milieu de carrière, moins longues. Il conviendra donc de soumettre la demande de réaffectation des fonds inscrits sur le compte des contributions volontaires sans objet spécifié, lors de la 64<sup>e</sup> Session du Conseil de Direction de mai 2022.
- Le Conseil scientifique recommande une certaine flexibilité dans la durée des bourses pour chercheurs extérieurs en milieu de carrière, avec une moyenne de six mois pouvant aller de trois mois à 9-12 mois en fonction des projets. Il se déclare favorable à une participation accrue des PRFI.

**POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » ET SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES** ([Document SC/58/7](#))

51. M<sup>me</sup> Elisabeth Françon Pompui, Responsable des services intérieurs, [fait le point sur le projet de « Nouveau Centre »](#) (exposé disponible sur la plateforme INDICO).

52. Après modification, le calendrier du projet est le suivant :

- Les travaux de construction vont se poursuivre jusqu'à fin septembre 2022.
- Le CIRC avait prévu la mise en place des équipements (biobanque et infrastructure informatique) entre février et octobre 2022.
- Installation des salles de conférence et déménagement entre le 1<sup>er</sup> novembre et mi-décembre 2022.
- Ouverture officielle du « Nouveau Centre » en janvier 2023.
- Cérémonie d'inauguration officielle du « Nouveau Centre » le 12 mai 2023.

53. Au 1<sup>er</sup> décembre 2021, l'état du budget d'équipement du Nouveau Centre était le suivant (les chiffres en italique correspondent à l'état du budget tel qu'il était en décembre 2020) :

Priorité	Définition	TOTAL (euros)	Financement assuré (euros)	Financement identifié mais non garanti (euros)	Déficit de financement (euros)
1	Elément indispensable ou don à objet spécifié	6,76 millions <i>(7,66 millions)</i>	6,25 millions <i>(3,01 millions)</i>	0,15 million	0,36 million <i>(4,65 millions)</i>
2	Elément non indispensable, remise en place des capacités existantes	1,62 million <i>(1,61 million)</i>	0,03 million	-	1,59 million
3	Investissement dans les secteurs en amont, création d'un environnement de travail attrayant, mise en conformité avec la vision d' <i>Open science</i>	3,00 millions <i>(4,14 millions)</i>	-	-	3,00 millions <i>(4,14 millions)</i>
	TOTAL	11,38 millions <i>(13,41 millions)</i>	6,27 millions <i>(3,01 millions)</i>	0,15 million <i>(-)</i>	4,95 millions <i>(10,4 millions)</i>

54. M. Clément Chauvet, Responsable des engagements stratégiques et relations extérieures, fait [le point sur la mobilisation des ressources](#) (présentation disponible sur la plateforme INDICO).

55. Le Secrétariat du CIRC est toujours à la recherche de fonds supplémentaires pour le Nouveau Centre et demande aux membres du Conseil scientifique de l'aider à contacter leurs gouvernements respectifs pour demander un soutien financier pour le Nouveau Centre.

56. Le Conseil scientifique remercie le Secrétariat pour cette mise au point et formule les observations suivantes :

- Il félicite le CIRC pour son travail inlassable en matière de collecte de fonds.
- Il est prêt, dans la mesure du possible, à soutenir directement l'initiative de collecte de fonds et d'assurer la diffusion du message par le biais de ses réseaux nationaux respectifs.
- Il demande à recevoir un court dossier de presse afin de faciliter la diffusion de cette initiative.
- Il s'interroge sur les possibilités d'exonération fiscale des dons provenant de pays autres que la France. Les donateurs sont invités à contacter le bureau du Directeur de l'Administration et des finances (DAF) pour obtenir un certificat d'exonération fiscale. Le CIRC collabore avec la Fondation de l'OMS pour faciliter les dégrèvements fiscaux pour les pays autres que la France. Pour les dons plus importants, le Bureau du DAF apportera aux donateurs un soutien spécifique.
- Pour la collecte de fonds pour le Nouveau Centre, le Conseil scientifique suggère d'utiliser davantage de visuels pour illustrer le travail effectué dans les laboratoires, notamment pour tout ce qui concerne les activités de la biobanque.

## **RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE SURVEILLANCE DU CANCER (CSU) ET DISCUSSION** (Document SC/58/WP3)

57. Le rapport scientifique de l'audit de la Branche CSU (Surveillance du cancer) est présenté par la D<sup>re</sup> Louisa Gordon, Présidente du Groupe d'audit.

58. Les membres du Groupe d'audit, experts externes et membres du Conseil scientifique, reçoivent de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

59. Le Groupe d'audit prend note de ce qui suit à propos de la Branche CSU :

### **Evaluation de la qualité scientifique de la Branche CSU (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)<sup>1</sup>**

- Travail réalisé par la Branche CSU :

#### **Remarquable**

Dans l'ensemble, l'évaluation de la qualité scientifique de la Branche CSU au cours des cinq dernières années a été exceptionnelle, ce que montre l'ensemble impressionnant de résultats remarquables. Ces succès ont

---

<sup>1</sup> On utilisera la classification suivante :

<b>O</b> (Outstanding) : Remarquable	Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.
<b>F</b> (Forefront) : De premier plan	Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.
<b>C</b> (Competitive) : Compétitif	Travail compétitif au niveau international et qui devrait apporter une contribution significative.
<b>NC</b> (Non competitive) : Non compétitif	Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.
<b>U</b> (Unsatisfactory) : Insuffisant	Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.
<b>P</b> (Preliminary) : Préliminaire	Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

été obtenus malgré les problèmes nouveaux ou permanents dus à la pression budgétaire, la pandémie de COVID-19 et la réglementation sur la protection des données.

Ce classement reflète la performance globale de la Branche CSU de 2017 à 2021. Le Groupe d'audit reconnaît que les travaux relatifs aux domaines émergents de l'économie du cancer et des inégalités sociales ont débuté trop récemment pour que l'on puisse évaluer leurs résultats au même niveau que les autres programmes, beaucoup plus matures qui sont menés depuis plus de dix ans.

- Nouveaux projets de la Branche CSU :

### Remarquable

### Evaluation de la pertinence des activités de la Branche CSU par rapport à la mission du CIRC<sup>1</sup>

- Travail réalisé par la Branche CSU :

### Parfaite adéquation

Il est indéniable que le travail effectué par la Branche CSU est en parfaite adéquation avec la mission du CIRC et la Stratégie à moyen terme. Aucun des six domaines programmatiques ne semble être en marge de la mission du CIRC.

- Nouveaux projets de la Branche CSU :

### Parfaite adéquation

### Recommandations générales pour la Branche CSU

- Le Groupe d'audit recommande d'accorder un soutien sans réserve aux nouveaux projets de la Branche CSU, de façon à maintenir le leadership du CIRC dans la surveillance mondiale du cancer et l'épidémiologie descriptive. Le Groupe d'audit reconnaît la prééminence exceptionnelle de la Branche CSU, largement reconnue et démontrée par les résultats à son palmarès.
- La Branche CSU (*Pilier I, Les données au service de l'action*), l'un des quatre piliers du CIRC, est actuellement sous-financée. Alors que l'on a de plus en plus besoin de ses données sur le cancer, elle ne reçoit qu'un financement limité du budget ordinaire et dépend essentiellement de financements extrabudgétaires pour ses activités essentielles, ce qui est très préoccupant. En effet, la Branche risque de s'épuiser et de ne pas pouvoir atteindre les objectifs définis dans la Stratégie à moyen terme du CIRC. Le Groupe d'audit reconnaît que la Branche aurait besoin d'une assistance administrative pour la recherche de financements extrabudgétaires. Il conseille à la Directrice du CIRC d'assurer le financement à long terme de la Branche CSU par le budget régulier, même si cela devait impliquer de réduire proportionnellement d'autres activités.
- L'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR) est une part essentielle de la Branche CSU. Elle définit la structure et les règles applicables aux registres du cancer de monde

---

<sup>1</sup> On utilisera la classification suivante :

1: **Parfaite adéquation** : Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.

2: **Bonne adéquation** : Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.

3: **Adéquation discutable** Pertinence incertaine.

4: **Mauvaise adéquation** : Travail à ne pas poursuivre.

Les mentions doivent s'accompagner de justifications et éventuellement de recommandations quant aux actions à mener.

entier. Le Groupe d'audit demande de faire figurer cet élément important de la Branche CSU en totalité sur le budget régulier, y compris sa direction.

- Toutes les activités de la Branche sont directement liées à la mission du CIRC : en fournissant les données mondiales sur le cancer, sous forme standardisée et fiable, la Branche CSU joue un rôle vital dans les politiques de santé nationales, régionales et mondiales. Le Groupe d'audit estime qu'il conviendrait d'actualiser plus fréquemment les données des registres du cancer (chaque semestre ou chaque année).
- Le Groupe d'audit recommande à la Branche CSU de continuer à chercher des solutions pour gérer les obstacles au flux de données résultant des restrictions imposées par la législation sur le partage des données à travers le monde. La proposition de mettre l'accent sur l'agrégation des données et les nouvelles méthodes (analyse fédérée et données synthétiques) semble judicieuse. Le Groupe recommande également à la Branche CSU de se rapprocher de la direction du CIRC pour demander à l'OMS et à l'ONU d'essayer de trouver des solutions à long terme sur le partage des données à travers le monde.
- Le Groupe d'audit recommande à la Branche CSU de mettre en place un système transparent pour établir des stratégies et des priorités en ce qui concerne les nouveaux projets, les idées nouvelles et les nouvelles collaborations. Cela permettrait de mieux gérer les charges de travail. La Branche CSU aurait également intérêt à positionner sa stratégie par rapport aux autres initiatives internationales en matière d'épidémiologie descriptive (cancer).
- Le Groupe d'audit préconise la poursuite du développement du pipeline d'outils électroniques allant de l'enregistrement du cancer jusqu'aux statistiques sur le cancer (CanReg5, CanStaging+), parallèlement à l'harmonisation des données sur le cancer.
- Le Groupe d'audit approuve la proposition d'utiliser de nouveaux indicateurs universels - perte de productivité et espérance de vie corrigée de l'incapacité (AVCI/DALY) – qui décrivent la charge de morbidité du cancer en dehors des mesures traditionnelles. Il recommande à la Branche CSU de continuer à utiliser la fraction attribuable (FA – part des cancers attribuables à des facteurs de risque identifiés dans les différents pays) préconisée initialement par le CIRC pour déterminer la charge de morbidité du cancer. Cela permettra d'étayer les nouvelles politiques et initiatives visant à prévenir le cancer dans le monde.
- Les nouveaux domaines couverts par les programmes de la Branche CSU, notamment l'économie de la santé et les Inégalités sociales, font partie des priorités définies dans la Stratégie à moyen terme. Pour se développer, ils devront bénéficier d'un soutien continu.
- La Branche CSU doit continuer à s'impliquer dans la recherche de pointe au niveau du recueil et du traitement des données de surveillance pour maintenir sa position de leader mondial. Le Groupe suggère de privilégier les domaines présentant un intérêt scientifique constant : méthodes d'intégration et d'harmonisation des données complexes provenant de différentes sources ; intelligence artificielle et apprentissage automatique ; méthodes d'étude de l'inférence causale ; méthodes d'analyse des bases de données fédérées ; génération de données synthétiques.
- Le Groupe d'audit demande à la Branche CSU de réfléchir à la possibilité de créer ou gérer des bases de données qui pourraient constituer un véritable bien public mondial. Ces bases de données pourraient être accessibles à l'extérieur du CIRC, à tous les chercheurs à travers le monde. Si l'on considère les initiatives internationales de surveillance du cancer, le CIRC (plus précisément la



Branche CSU) est certainement le mieux placé pour générer de tels biens publics mondiaux, étant donné que cela correspond à sa mission, tout en tenant compte des réglementations sur la confidentialité des données à travers le monde.

- Le Groupe d'audit suggère de suivre l'impact des travaux de la Branche CSU sur les politiques de santé, à l'aide de moteurs de recherche comme, par exemple, overton.io. Cela permettra de maintenir la visibilité des marqueurs, de plus en plus nombreux, identifiés par la Branche CSU, et de mieux cerner la façon de les diffuser. On pourra promouvoir la Branche CSU en montrant l'utilisation de ses résultats par les instances politiques, ce qui pourra favoriser les dons des philanthropes et alimenter les efforts de collecte de fonds du CIRC.
- Le Groupe d'audit recommande de poursuivre activement la recherche de financements, en s'appuyant sur l'ensemble des travaux effectués par la Branche, et sur son rôle dans les avancées de la science des données. Avec de nouveaux domaines d'études, économie descriptive et inégalités sociales, la Branche CSU pourra augmenter sa compétitivité et ses collaborations pour l'obtention de subventions auprès de divers bailleurs de fonds internationaux.

60. Une discussion s'ensuit sur les recommandations générales pour la Branche CSU. Le Conseil scientifique note qu'il convient de replacer les problèmes budgétaires de la Branche CSU dans le contexte global du CIRC et par rapport à la nature des activités réalisées (par exemple, la possibilité de recevoir des subventions externes, la pertinence stratégique par rapport à la mission fondamentale du CIRC).

61. Le D<sup>r</sup> Bray, Chef de la Branche CSU, remercie le Groupe d'audit pour son évaluation très complète et pour ses recommandations qui l'aideront à établir des plans stratégiques.

62. La Directrice ajoute les commentaires suivants :

- Elle remercie le Groupe d'audit pour son évaluation de la Branche CSU et indique qu'elle tiendra compte de ses recommandations. Les progrès réalisés dans ce sens seront présentés lors de la prochaine session du Conseil scientifique.
- La Directrice souligne l'importance de la surveillance du cancer dans la mission du CIRC et les principales activités de la Branche CSU à cet égard.

63. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche Surveillance du cancer (CSU) est adopté par le Conseil scientifique.

#### **RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIDEMIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MODE DE VIE (ENV) ET DISCUSSION** (Document SC/58/WP4)

64. Le rapport scientifique de l'audit de la Branche ENV est présenté par les Docteurs Hendriek Boshuizen et Sabine Rohrmann, co-Présidentes du Groupe d'audit.

65. Les membres du Groupe d'audit, experts externes et membres du Conseil scientifique, reçoivent de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

66. Le Groupe d'audit prend note de ce qui suit à propos de la Branche ENV :

#### **Evaluation de la qualité scientifique de la Branche ENV**

- Travail réalisé par la Branche ENV :

##### **Remarquable**

- Les chercheurs de la Branche ENV sont des spécialistes renommés, qui possèdent une vaste expérience. Ils collaborent de manière exemplaire, que ce soit au sein du CIRC ou en dehors.
- La Branche ENV continue de faire preuve d'un leadership international et de contributions exceptionnelles, comme en témoignent sa liste de publications très fournie et son influence sur la santé publique, les décisions politiques et la pratique clinique.
- Plusieurs réseaux de collaboration très précieux ont été mis en place dans le domaine de la recherche sur le cancer, en y incluant les PRFI.

- Nouveaux projets de la Branche ENV :

##### **Mention : Remarquable**

- Toutes les recherches en cours ou en projet sont d'une qualité exceptionnelle. L'établissement de priorités implique des choix difficiles.
- Le Groupe d'audit est particulièrement enthousiaste à l'égard du travail dans les PRFI, mais d'autres parties du programme sont tout aussi remarquables, avec un leadership international dans de nombreux domaines.
- La Branche a axé ses travaux sur des domaines dans lesquels le CIRC peut avoir un impact important, soit parce que seule une organisation indépendante peut le faire, soit en raison de l'expérience du CIRC dans les PRFI, ce qui est un excellent choix.

#### **Evaluation de la pertinence des activités de la Branche ENV par rapport à la mission du CIRC**

- Travail réalisé par la Branche ENV :

##### **Parfaite adéquation**

- Les activités de recherche actuelles de la Branche ENV correspondent parfaitement aux priorités scientifiques fondamentales et émergentes du CIRC pour 2021-2025.
- La Branche ENV axe ses recherches sur des domaines dans lesquels elle peut avoir un impact important. Ainsi, elle mène des recherches au Nigéria et dans les pays de l'ex-Union soviétique, où elle a lancé des projets impliquant divers instituts de différents pays et contribue à la création d'une communauté de chercheurs.
- Outre son important travail d'élaboration de codes contre le cancer adaptés aux différentes régions du monde, la Branche ENV mène des recherches sur leur diffusion et leur mise en œuvre, pour que ces recommandations soient appliquées efficacement (Objectif 5). Ces activités s'inscrivent dans le droit fil de la mission du CIRC, qui consiste à informer les populations sur les stratégies de prévention du cancer, et à réduire ainsi la charge du cancer.

- Nouveaux projets de la Branche ENV :

### Parfaite adéquation

- Tous les projets sont en parfaite adéquation avec la mission du CIRC. Ils permettront d'obtenir des informations précieuses pour la prévention et sa mise en œuvre, les actions de sensibilisation et le transfert des connaissances.
- En lien avec l'Objectif 5, la Branche ENV contribue de manière importante à la mise en œuvre et à la diffusion des connaissances en matière de prévention du cancer, en tenant compte des spécificités régionales.

### Recommandations générales pour la Branche ENV

En résumé, la Branche ENV a réalisé des progrès remarquables au cours des cinq dernières années. Son portefeuille est bien équilibré en termes de projets à différents stades de réalisation. Les nouveaux projets sont pertinents au niveau mondial et semblent pleinement conformes à la mission du CIRC.

- Le Groupe d'audit est impressionné par le travail initié et mené dans les **PRFI** et recommande pour le moins de poursuivre ce travail à son niveau actuel, et si possible de l'augmenter et l'étendre à d'autres pays, car il comble des lacunes majeures dans les connaissances et favorise le renforcement des capacités dans ces pays. L'impartialité reconnue du CIRC le positionne idéalement pour mener de telles recherches. Ce travail exige du personnel du CIRC, aussi bien les investigateurs principaux que leurs équipes, de se rendre régulièrement sur le terrain, y compris pour les études pilotes et de faisabilité.
- Compte tenu du travail prévu, le Groupe d'audit pense que le CIRC devrait envisager de créer un **poste pour l'évaluation de l'exposition**, axé plus particulièrement sur les circonstances d'exposition dans les PRFI. Le Groupe d'audit estime qu'il pourrait être utile de procéder dès maintenant à l'évaluation des expositions considérées comme à haut risque dans les PRFI, afin de pouvoir, à l'avenir, mener les études sur le cancer.
- **L'Objectif 5** de la Branche ENV est très important et très pertinent. C'est une priorité pour le CIRC. Mais le financement de cet objectif dépend entièrement de sources externes. C'est pourquoi le Groupe d'audit recommande d'inscrire sur le budget ordinaire le financement des recherches correspondant à cet objectif important, afin de lui assurer une base stable.
- Le Groupe d'audit s'inquiète de la **charge administrative et de la bureaucratie** croissantes associées notamment à la création et au maintien des activités des consortiums, qui sont au cœur de la recherche de la Branche ENV. Il recommande de voir si le personnel technique ne pourrait pas assumer davantage de tâches administratives, pour dégager plus de temps pour le travail scientifique. Le Groupe d'audit est toutefois bien conscient du fait que le personnel administratif de la Branche ne peut pas tout faire.
- Le Groupe d'audit note que le **Règlement général européen sur la protection des données (RGPD)** (ou son interprétation par certains pays) entrave le partage des données brutes au sein des collaborations scientifiques. Ce problème n'est pas spécifique à la Branche ni même au CIRC, mais il nécessite une attention toute particulière.
- Le Groupe d'audit recommande de maintenir une masse critique dans le domaine de la recherche sur les **rayonnements** et de conserver des capacités de formation suffisantes pour les chercheurs du

monde entier. L'énergie nucléaire gagnant en importance en raison de la crise climatique, il faut absolument maintenir une expertise suffisante au niveau mondial.

- Pour mieux se conformer à la Stratégie à moyen terme (2021-2025) du CIRC, la Branche ENV pourrait être amenée à élargir l'**Objectif 2** pour y inclure également l'étude des expositions à de nouveaux facteurs de risque potentiellement importants. Par exemple, il se peut que, dans les PRFI, des populations soient exposées à des facteurs jamais rencontrés auparavant (certains mélanges chimiques, interactions avec la chaleur environnementale ou d'autres agents présents, par exemple, dans les décharges de déchets électroniques, etc.), ce qui sort du champ actuel des activités de la Branche, axé sur les agents cancérigènes connus ou suspectés. Le Groupe d'audit discute de la possibilité d'élaborer une grille des priorités dans le cadre de cet objectif, mais reconnaît que les demandes concurrentes émanant d'autres projets en cours rendent cette tâche difficile.
- Le CIRC est très bien placé pour promouvoir les projets de **diffusion** des données, non seulement dans les pays à revenu élevé (PRE) ou à revenu intermédiaire (PRI), mais aussi dans les pays à faible revenu, qui n'ont souvent pas les capacités financières et scientifiques pour le faire. Le Groupe d'audit encourage la Branche ENV à prendre le leadership pour soutenir les efforts de diffusion dans les PRFI et à renforcer les capacités dans ces pays.
- Le Groupe d'audit encourage la Branche ENV à poursuivre sa politique, en se concentrant sur les domaines dans lesquels elle peut jouer un rôle déterminant, soit parce que seule une organisation indépendante peut le faire, soit en raison de son expérience dans les PRFI.

67. Les recommandations générales adressées à la Branche ENV font l'objet de discussions. Le Conseil scientifique admet qu'il faut trouver en interne de nouvelles ressources pour soutenir l'Objectif 5 de la Branche : « Permettre la prévention et la lutte contre le cancer en convertissant les résultats de la recherche », tout en tenant compte des finances du CIRC.

68. En réponse, la Directrice :

- remercie le Groupe d'audit pour son travail et apprécie ses encouragements.
- indique que les activités de la Branche ENV sont au cœur de la mission du CIRC.
- indique que les recommandations du Groupe seront prises en compte et que les progrès réalisés seront présentés lors de la prochaine session du Conseil scientifique.

69. Le Chef et la Chef adjointe remercient le Groupe d'audit.

70. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie (ENV) est adopté par le Conseil scientifique.

## **ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA 59<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2023**

71. La D<sup>re</sup> Manami Inoue est élue Présidente.

72. Le D<sup>r</sup> Luis Felipe Pinto est élu Vice-Président.

## **DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

73. La 59<sup>e</sup> session du Conseil scientifique aura lieu (à distance) les mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 février 2023. L'audit de la Branche Nutrition et métabolisme (NME) se déroulera sur cinq demi-journées (à distance) du lundi 23 au vendredi 27 janvier 2023.

**ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE** (Document SC/58/8)

74. Le rapport de la Cinquante-huitième Session du Conseil scientifique est **adopté**.

**CLOTURE DE LA SESSION**

75. Les remerciements habituels sont échangés.

76. La D<sup>re</sup> Weiderpass remercie les Docteurs Hendriek Boshuizen (Pays-Bas), James R. Cerhan (USA), Janne Pitkäniemi (Finlande), Sabine Rohrmann (Suisse), Anne Tjønneland (Danemark) et Kazem Zendeheel (République islamique d'Iran), membres sortants du Conseil scientifique.

**ANNEXE 1 – LISTE DE ACRONYMES DES PILIERS ET DES BRANCHES DU CIRC**

<b>ACRONYME</b>	<b>PILIER / BRANCHE</b>
	<b>Pilier I : LES DONNEES AU SERVICE DE L'ACTION</b>
CSU	Branche Surveillance du cancer
	<b>Pilier II : COMPRENDRE LES CAUSES DU CANCER</b>
GEM	Branche Epidémiologie génomique
NME	Branche Nutrition et métabolisme
	<b>Pilier III : DE LA COMPREHENSION A LA PREVENTION</b>
ENV	Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie
EGM	Branche Epigénomique et mécanismes
EPR	Branche Détection précoce, prévention et infections
	<b>Pilier IV : MOBILISATION DES CONNAISSANCES</b>
ESC	Branche Synthèse des données et classification
LCB	Branche Formation et renforcement des capacités
LSB	Services de soutien des laboratoires et Biobanque
	<b>BUREAU DE LA DIRECTRICE</b>
SSR	<b>SOUTIEN A LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE</b>

## ANNEXE 2 – DECLARATIONS D'INTERETS

Tous les membres du Conseil scientifique ont fourni une déclaration d'intérêts.

Une minorité des membres du Conseil scientifique a déclaré avoir des intérêts à différents titres :

- ✓ Subventions de recherche provenant du secteur privé ;
- ✓ Honoraires perçus à titre personnel pour des activités de conseil auprès du secteur privé ;
- ✓ Intérêts perçus sur des investissements dans le secteur privé ;
- ✓ Droits de propriété intellectuelle (détention de brevets).

La liste des intérêts déclarés a pu être consultée sur demande auprès du Secrétariat.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêts potentiel ou notable par rapport au contenu de la réunion.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont été invitées à vérifier le contenu du tableau ci-dessous, qu'elles ont toutes approuvé par la suite.

<b>Membres du Conseil scientifique</b>	<b>Intérêts déclarés</b>
Walter Berger	Intérêt commercial dans P4 Therapeutics en sa qualité de cofondateur et actionnaire
James Robert Cerhan	Son unité à la Mayo Clinic bénéficie de financements de recherche de la part de Genentech, Celgene/BMS et Nanostring Technologies (en cours)
William Gallagher	Actions dans OncoAssure Limited en sa qualité de cofondateur et de directeur ; honoraires à titre personnel pour des conseils auprès de Carrick Therapeutics ; détention des demandes de brevet déposés sous les matricules US8116551B2 et EP2227774B1, GB0504302D0, FR2784383B1 US7220732B2 et EP1492799B1. Actions précédemment détenues dans OncoMark Limited
Mathilde Touvier	Honoraires à titre personnel pour des conseils auprès de France Télévision / KM Production